



SAUVETERRE
DE GUYENNE

CM/SSOR – *Lettre envoyée par courrier*
Affaire suivie par Sophie SORIN
Sophie.sorin@sauveterre-de-guyenne.fr
Tél. ligne directe : 05 56 71 72 34

Ministère des solidarités et des familles
14 AVENUE DUQUESNE,
75007 PARIS 7

Ministère de la Santé et de la Prévention
4 AV. DUQUESNE,
75350 PARIS

Le 4 octobre 2023,

Objet : Demande de soutien national pour sauver l'EHPAD de Sauveterre-de-Guyenne

Madame la Ministre des Solidarités et des Familles,
Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention,

En tant que Maire et Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sauveterre-de-Guyenne (Gironde), je souhaite attirer votre attention sur la situation alarmante de l'EHPAD Korian Entre-deux-Mers, un pilier en termes d'offres de santé et de soins pour notre commune rurale. Les représentants du groupe Korian ont annoncé de manière **brutale et unilatérale** le 21 septembre 2023 aux familles, aux salariés et au Maire que je suis la fermeture de l'établissement d'ici le printemps 2024, invoquant le coût trop important des rénovations. **Cette décision, si elle venait à être appliquée, menacerait l'accès aux soins pour nos aînés les plus fragiles et impacterait profondément notre territoire rural.** Le transfert des 42 lits vers le Bassin d'Arcachon (soit à 1h30 de Sauveterre) et la métropole bordelaise (soit à 1h de Sauveterre) signifierait la fin de notre établissement.

L'EHPAD de Sauveterre-de-Guyenne joue un rôle **structurant dans le maillage de notre territoire en matière de politique de santé locale**. Depuis 35 ans, il est totalement intégré dans son environnement, répondant ainsi aux besoins de la population locale pour ce qui est de l'accompagnement en fin de vie des personnes âgées dépendantes dans la plus grande proximité et la plus grande bienveillance. C'est en effet **un établissement à taille humaine**, où les familles et les salariés entretiennent des liens étroits et où, contrairement aux scandales existant par ailleurs pour ce groupe comme d'autres, **nos aînés sont bien traités**. Tous ses résidents sont originaires du Sauveterrois et aspirent à y passer leurs derniers jours. Notre établissement s'articule parfaitement au reste de l'offre de santé et de soins : **plus de 25 professionnels de santé dans le cabinet médical communal, une pharmacie au cœur de la bastide**, et un lien particulièrement fort avec les autres acteurs du secteur médico-social. Il est également l'un des mieux notés sur Google, avec une note de 4,9 sur 5, témoignant du travail exceptionnel des équipes. **Cet établissement devrait servir d'exemple pour illustrer que bienveillance et qualité de prise en charge peuvent coexister.** Vous comprendrez ainsi combien la décision de fermeture de Korian secoue vivement notre commune et tout le territoire qui l'entoure, plongeant nos aînés et les salariés dans un profond désarroi.

La fermeture priverait notre territoire d'une ressource précieuse, ayant tissé des liens forts avec la population et établi un partenariat essentiel avec le CCAS et sa résidence autonomie. La commune a en effet déployé d'importants efforts depuis des années pour organiser en lien avec l'EHPAD un programme d'animations, notamment à caractère intergénérationnel. Ces moments simples de bonheur partagés entre les plus jeunes et les aînés sont devenus une manière caractéristique de vivre ensemble, illustrant concrètement la douceur de vivre propre à notre territoire rural. Les répercussions d'une telle fermeture toucheraient les résidents et leurs familles, les salariés et leurs familles, qui seraient contraints de quitter leur cadre de vie ou de travail familial. Nous craignons tout particulièrement la surmortalité chez nos aînés qui pourrait émaner de ce choc si violent et traumatisant les déracinant à tout jamais de leur chez eux.

Malgré les rénovations nécessaires, l'état du bâtiment n'a jamais mis en péril la sécurité des résidents, sans quoi l'établissement aurait été fermé depuis longtemps. Les commissions de sécurité successives peuvent en témoigner. Depuis son acquisition en 2018, Korian a délibérément choisi de négliger l'entretien du bâtiment, alors qu'il l'a acheté en connaissance de cause, c'est-à-dire en sachant pertinemment que des travaux de modernisation étaient nécessaires. **Un plan pluriannuel d'investissement aurait dû être engagé immédiatement afin de procéder dès la première année à une rénovation du patrimoine qui s'impose quand on le gère avec sérieux et volonté d'améliorer la vie des résidents.** La raison invoquée aujourd'hui pour cette fermeture, à savoir le coût des rénovations, peine à convaincre, surtout lorsque l'on considère les ressources financières dont dispose le groupe, avec son statut de multinationale multimillionnaire, ainsi que le financement public qui soutient son fonctionnement quotidien. **Ceci implique au minimum une obligation de garantir l'entretien des lieux de vie des résidents.**

Malgré les déclarations de la Directrice générale de Korian en 2022, soulignant que *« les profits ne sont pas une fin en soi »* et mettant en avant la volonté de construire une culture d'entreprise centrée sur le Résident, fondée sur la bienveillance et étayée par un solide projet de soin, il est malheureux de constater que cette ambition demeure lettre morte. Ce groupe, investi d'une mission de service public, adopte des comportements inacceptables envers les résidents et leurs familles, envers les salariés, envers les élus locaux qui ont la responsabilité de l'aménagement du territoire, envers ses tutelles en bafouant ainsi des obligations élémentaires. Cela génère un sentiment de mépris, d'abandon et met en péril la stabilité des employés et de nos aînés. Cette décision de fermeture met ainsi en évidence une priorité accordée par le groupe Korian aux bénéfices plutôt qu'à l'humain, contredisant ainsi la pérennité de l'offre de soins pour nos anciens sur notre territoire. Les pouvoirs publics ne peuvent accepter de telles méthodes. **J'attends concrètement, comme toute la population de notre territoire, que l'autorité publique nationale que vous représentez examine de manière approfondie notre cas exemplaire et stoppe cette décision de fermeture pour trouver une solution pérenne sur la base du même nombre de lits.**

Madame la Ministre, vous avez déclaré dans le cadre des Etats généraux des maltraitances : *« Notre société doit grandir en humanité et demain, c'est à son appel que nous ferons cesser les violences envers les plus vulnérables que nous avons été, que nous sommes ou que nous serons à un moment de notre existence. »* Monsieur le Ministre, vous avez déclaré lors de votre investiture : *« La santé est un bien commun, qui doit être protégé et préservé. Je suis déterminé à faire de la France une nation en bonne santé. La santé est un droit fondamental, qui doit être accessible à tous, sans distinction. »* **Nous partageons donc l'essentiel. Et c'est pour cette raison que je suis convaincu que vous partagerez cet impératif que l'EHPAD de Sauveterre continue à offrir des soins de qualité à nos aînés dans un cadre sécurisé et adapté.** Nous sommes prêts à travailler avec les pouvoirs publics pour trouver une solution viable et durable et conserver les 42 lits sur notre commune, conformément au principe d'égalité d'accès aux soins dans le cadre d'un maillage territorial solide, pérennisant une structure modèle, à taille humaine. **Je sollicite donc votre intervention, votre visite et votre soutien pour empêcher la fermeture de notre EHPAD et trouver une solution d'avenir pour maintenir sur notre ville une prestation de soins de qualité pour nos aînés, dans un environnement sécurisé et bien adapté.**

Dans l'espoir d'un retour à la hauteur de l'urgence que nous vivons, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre des Solidarités et des Familles et Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Le Maire et Président du CCAS

Christophe MIQUEU



Copie à :

- Monsieur le Préfet de Nouvelle-Aquitaine, Etienne GUYOT ;
- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Langon, Vincent FERRIER ;
- Monsieur le Député, Pascal LAVERGNE ;
- Madame la Vice-présidente du Sénat, Nathalie DELATTRE ;
- Madame la Sénatrice, Florence LASSARADE ;
- Madame la Sénatrice Laurence HARRIBEY ;
- Madame la Sénatrice Monique DE MARCO ;
- Monsieur le Sénateur, Alain CAZABONNE ;
- Monsieur le Sénateur Hervé GILLE ;
- Monsieur le Président du Conseil départemental de la Gironde, Jean-Luc GLEYZE ;
- Monsieur le Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, Benoît ELLEBOODE ;
- Madame la Directrice départementale de l'ARS, Bénédicte MOTTE ;
- Monsieur le Conseiller départemental du canton Le Réolais et Les Bastides et Président de la Communauté des communes rurales de l'Entre-Deux-Mers, Daniel BARBE ;
- Madame la Conseillère départementale du canton Le Réolais et Les Bastides, Christelle GUIONIE.

